



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008930

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Créteil - Campus Centre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Histoire* offre aux étudiants une formation disciplinaire généraliste, fondée sur l'acquisition de connaissances relatives aux quatre grandes périodes historiques et à l'histoire européenne, mais aussi sur le développement de compétences méthodologiques en recherche et maîtrise de l'information ou en analyse de documents. Ces connaissances et ces compétences peuvent être mises à profit en particulier dans le cadre d'une poursuite d'études en master mention *Histoire*.

Comme les autres licences du domaine *SHS*, la formation d'*Histoire* repose sur une première année largement pluridisciplinaire consistant en trois blocs : un bloc « Langues et méthodologie générale », un bloc « Initiation aux lettres et sciences humaines », un bloc disciplinaire d'initiation (S1) et d'approfondissement (S2) consacré à la méthodologie des sciences historiques. Ce dernier bloc prend en charge, dès le second semestre de la première année, des éléments des parcours *Histoire-Communication* et *Professorat des écoles* poursuivis ensuite jusqu'en licence 3. A partir de la licence 2, l'approfondissement dans les différents champs de la discipline historique va de pair avec des modules de préprofessionnalisation (métiers de l'enseignement, patrimoine, administration) ou de spécialisation (information et communication). Il reste néanmoins un tronc commun disciplinaire important tout au long de la formation.

Enfin, la licence mention *Histoire* peut être couplée avec d'autres licences du domaine dans des dispositifs de doubles licences (*Histoire-Langues vivantes*, *Histoire-Philosophie*, *Histoire-Géographie*) qui requièrent de la part des étudiants un investissement plus important (40 % de travail supplémentaire par rapport à la mention *Histoire*).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Histoire* développe une formation classique dans le domaine des sciences historiques : l'accent est mis fortement sur le balisage des grandes périodes historiques, dont la connaissance et l'approfondissement scandent l'ensemble du cursus. Les parcours proposés (*Communication* et *Professeur des écoles*) sont construits en renforcement progressif de ce socle généraliste. Le choix de la formation classique s'explique sans doute, et peut se justifier par le recrutement d'un public très hétérogène qui peine à remplir les pré-requis d'une telle licence. Un effort notable est réalisé en direction des étudiants les plus fragiles, en particulier pour pallier les déficiences en termes de production écrite et, de manière plus générale, en termes de méthode de travail. De même, l'adoption du contrôle continu avec des évaluations régulières, le strict contrôle de l'assiduité en cours semblent des mesures adaptées mais insuffisantes au regard du taux d'abandon élevé constaté au cours de la première année (le « décrochage » concerne ¼ des étudiants inscrits). Dans un autre ordre d'idées, on pourrait regretter que la formation ne fasse pas une place plus importante aux stages, compris comme autant d'occasions, pour les étudiants, de se confronter à la réalité des métiers visés, voire de préciser leur orientation en cours de formation. Sans être à proprement parler professionnalisante, la mention *Histoire* pourrait développer des dispositifs de pré-professionnalisation plus poussés (stages, projets tutorés, mais aussi intervenants professionnels).

Du point de vue de l'aide à la réussite des étudiants, les efforts sont concentrés sur la première année de licence, qui accueille jusqu'à 180 étudiants (2012-2013) : les enseignants référents ont un rôle important à jouer, surtout en l'absence d'un tutorat d'accompagnement. Les réorientations sont facilitées par la structure en « portail » de la licence d'*Histoire* qui définit en principe des passerelles entre les différentes mentions du domaine. Pourtant, seule une dizaine d'étudiants est concernée chaque année. L'effort le plus notable réalisé ces dernières années, conformément d'ailleurs aux recommandations de la précédente évaluation de l'AERES, concerne l'encouragement à la mobilité internationale qui se traduit notamment par une augmentation du nombre d'étudiants bénéficiant de séjours d'étude, non seulement dans le cadre du programme ERASMUS mais aussi dans le cadre de partenariats existants. Il faut souligner également que l'existence d'une double licence *Histoire-Langues vivantes* conduit des diplômés de cette formation à aller passer une année en tant que « lecteurs » dans des universités étrangères. Enfin, certains enseignements de la discipline sont assurés en anglais.

Ce dynamisme de la formation en matière d'ouverture internationale contraste avec le faible investissement de l'équipe pédagogique en matière de réflexion sur l'insertion professionnelle. Il paraît insuffisant de constater que près de 60 % des diplômés poursuivent leurs études dans le master local de la discipline. Il faudrait, d'une part, mieux faire apparaître l'articulation et la cohérence pédagogiques de la licence et de ce master ; d'autre part, préciser quel est le devenir des étudiants qui s'engagent ainsi en master. Sans se focaliser sur l'insertion professionnelle à l'issue d'une licence de ce type, on est en droit d'attendre une réflexion minimale sur le devenir des diplômés. On aimerait savoir, par exemple, comment les éléments de parcours ayant une visée préprofessionnalisante en licence 3 (notamment *Patrimoine* et *Politique et administration*) sont articulés à des débouchés en termes professionnels.

Cette réflexion et ces précisions peuvent permettre de renforcer le pilotage de la mention, qui repose jusqu'ici sur une équipe pédagogique difficile à cerner d'après le dossier fourni. Le soutien administratif apporté à ce pilotage n'est pas mentionné non plus dans le dossier, alors que le département d'Histoire apparaît comme un département relativement important au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (avec plus de 300 étudiants inscrits en licence lors de la dernière année universitaire). Si des efforts notables ont été réalisés en vue de répondre au décrochage de nombreux étudiants dès la première année, il importe désormais de prendre en considération de manière plus poussée la question du devenir des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés dans un environnement socio-économique apparemment peu investi.

- Points forts :

- Cohérence et progressivité de la formation sur les trois années de la licence.
- Importance accordée à l'acquisition des méthodes disciplinaires et des compétences additionnelles (par le biais de certifications).
- Un effort notable pour développer des filières d'excellence et faciliter l'ouverture des étudiants de la formation à l'international, notamment par le biais de partenariats existants.

- Points faibles :

- Taux d'abandon et d'échec important en licence 1.
- Suivi du devenir des étudiants très déficient.
- Prise en compte insuffisante des possibilités de préprofessionnalisation dans une mention qui aurait intérêt à développer les stages, les projets tutorés et les interventions de professionnels au cours de la formation.
- Absence de fiche RNCP, ce qui entraîne un défaut de communication sur les compétences attendues, les débouchés visés et les poursuites d'études.

- Recommandations pour l'établissement :

- Poursuivre le travail engagé sur les « pré-requis » (pour limiter davantage l'orientation par défaut) et développer l'information auprès du bassin de recrutement.

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants.

- Développer la dimension préprofessionnalisante de la formation (en augmentant le nombre d'intervenants extérieurs, et aussi de stages obligatoires) et utiliser la fiche RNCP pour mieux définir l'articulation entre la formation proposée et les perspectives d'orientation professionnelle des étudiants.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

